

# Framatome met la main sur le secteur nucléaire de Rolls Royce

par [Max Blanchard](#) | 16 Déc 2020 | [Social](#) | [0 commentaires](#)

La branche “nucléaire civil” de Rolls-Royce, qui vise “ *à aider les clients dans l’amélioration de la sûreté, la disponibilité et la fiabilité des centrales tout en réduisant leurs coûts d’exploitation*”, a annoncé la signature d’un accord avec la société Framatome.

Par celui-ci cette dernière va acquérir l’activité contrôle-commande (c’est-à-dire l’instrumentation et le contrôle nucléaire civil) de Rolls-Royce, un secteur qui emploie 530 personnes dans l’unité de Meylan, dans la vallée du Grésivaudan en Isère.

Pour Framatome, il s’agit “ *d’assurer la continuité d’une forte base de compétence et d’étendre notre implantation pour les opérations à long terme*”, tandis que la firme Rolls-Royce se félicite “ *d’une nouvelle simplification de nos activités*”.

Aucun commentaire n’est fait sur l’emploi.

## Le flou sur les conséquences de cet accord

Lors de la réunion du comité social et économique (CSE) appelé à en débattre, les syndicalistes de la CGT déplorait : “ *Nous sommes dans la situation où nous devons nous prononcer pour ou contre un projet dont nous ne connaissons pas les conséquences concrètes pour chacun des salariés de notre entreprise. Nous voulons parler principalement de l’emploi sur le bassin grenoblois à court et moyen termes.*”

Les échanges qui ont suivi ont permis d’apporter non pas des réponses précises aux questions fondamentales posées par la CGT (sur la pérennité de l’emploi, la localisation de celui-ci sur le bassin grenoblois et le devenir des technologies), mais des intentions plus claires sur la stratégie de Framatome en terme de développement, de pérennité et d’emplois.

A l’issue des discussions, l’unanimité des représentants du personnel (tous syndicats confondus) a voté pour le projet de rachat. La CGT a souhaité expliquer la raison de son vote en s’adressant directement à M. Fontana, dirigeant de Framatome : « *Tout au long de notre discussion, vous avez apporté des éléments positifs que nous considérons comme des engagements de votre part à l’égard des salariés. Pour sa part, la CGT sera particulièrement vigilante sur le développement de l’emploi à Grenoble ainsi qu’à la préservation des conquits sociaux des salariés.* »